

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

N° 107

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Gery, M. Allisio, Mme Diaz, M. Loubet, M. Lottiaux, Mme Marais-Beuil, M. Mauvieux et  
M. Jean-Philippe Tanguy

-----

**TITRE**

Compléter le titre par les mots :

« , du socialo-communisme des cosignataires de ce texte ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La représentation nationale et les travailleurs français ne peuvent que s'étonner de voir la France insoumise s'enquérir de la préservation de la souveraineté industrielle de la France, pour deux raisons principales.

D'une part, la France insoumise présente un programme économique décroissantiste et défavorable à l'idée même de production et de traitement des ressources naturelles.

D'autre part, la France insoumise ne cesse de porter des mesures préjudiciables à l'investissement, à l'entrepreneuriat, aux recrutements et à l'allègement des charges. Sur ce sujet, chacun des projets de loi de finances examinés à l'Assemblée nationale constitue un terreau favorable à la prolifération des taxes et des désincitations à investir en France émanant des groupes de gauche.

Il convient donc de mettre en adéquation le titre de cette proposition de loi avec la réalité de l'idéologie de ses promoteurs : si l'industrie française est en berne, c'est à la fois à cause de l'abandon aveugle des macronistes à une Union européenne qui sacrifie les intérêts de la France, et en raison des paradigmes "économiques" de la gauche, fondamentalement opposée au capital et à son accroissement.